



Resiliation de bail et nouveau propriétaire

Par **franck**, le **25/01/2009** à **20:32**

Bonjour,

Je suis intéressé pour acheter un appartement vendu par une agence immobilière. Mais cet appartement est occupé par des locataires qui m'ont déclaré lors de la visite vouloir rester dans les lieux. Or, je souhaite acquérir cet appartement pour l'habiter au plus vite, sans attendre le terme du bail, d'autant que l'appartement que j'occupe actuellement va bientôt être vendu (j'en suis propriétaire). En tant que nouveau propriétaire, aurais-je le droit de résilier le bail des locataires actuels, pour l'habiter? Quelle est la démarche? et surtout les locataires peuvent-ils refuser de partir (jeune couple avec deux enfants).

Merci d'avance, je dois signer le compromis dans les jours qui viennent.